



::: ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES :::

Le rôle des associations de Parents d' Elèves

Pour U.N.A.A.P.E / A.A.P.E.A

- Défendre les intérêts moraux et matériels commun à tous les parents d'élèves .
- Informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant .
- Représenter TOUS les parents d'élèves en participant aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe .
- **Interventions des associations** – Les associations interviennent auprès du chef d'établissement ou par le biais de leurs représentants élus dans les différentes instances éducatives.
- Ils sont consultés sur l'organisation de la vie scolaire (projets pédagogiques, règlement intérieur, aménagement du temps scolaire...) et périscolaire (assurances, transports scolaires, restauration, loisirs...)

Implication des Parents

L'Implication des familles et la qualité de leurs relations avec l'école sont un des facteurs de réussite des élèves.

Rejoignez les parents A.A.P.E.A ensemble, contribuons à l'avenir de nos enfants.

Association **A**utonome des **P**arents d'**E**lève d'**A**ndrésy

54 Bis quai de l'oise

78570 Andrésy

Tel: 01.39.27.76.03

<http://aapea.free.fr>

Mail: aapea@free.fr